



COMMUNIQUÉ
Paris, le 18/09/2023

VENTE DE CARBURANTS À PERTE : POUR « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES », UNE MESURE QUI NE RÉPOND NI AUX PROBLÉMATIQUES DES USAGERS DE LA ROUTE, NI À L'ULTIMATUM SOCIAL LANCÉ PAR LES FRANÇAIS.

Hier, dimanche 17 septembre 2023, la Première ministre Elisabeth BORNE, a annoncé qu'un projet de loi allait être déposé par le Gouvernement pour autoriser pendant quelques mois les distributeurs de carburants à vendre leur marchandise à perte, et ainsi faire baisser les prix à la pompe.

Pour « 40 millions d'automobilistes », cette mesure n'apporte pas de solution aux problématiques financières des automobilistes qui en ont le plus besoin et ne répond pas à l'ultimatum social lancé par les usagers de la route, asphyxiés par l'inflation sur les carburants routiers. L'association dénonce également l'hypocrisie du Gouvernement qui récolte depuis de nombreux mois un trop-perçu fiscal grâce à la hausse des prix, et refuse dans le même temps d'agir directement pour venir en aide aux Français tout en rejetant la responsabilité sur les distributeurs.

Une nouvelle fois, « 40 millions d'automobilistes » enjoint l'État de réduire la pression fiscale sur les carburants routiers, en abaissant le taux de la TVA à 5,5 % au lieu de 20 % ou en instaurant une TICPE capée.

Les distributeurs solidaires dans la mesure du possible, l'État cupide et hypocrite

La Première ministre Elisabeth BORNE et le ministre de l'Économie Bruno LE MAIRE ont réuni la semaine dernière les représentants des principaux distributeurs de carburants en France, pour leur demander de mettre en place ou de renouveler leurs opérations commerciales pour faire baisser les prix à la pompe. TotalEnergies a ainsi accepté de prolonger le plafonnement des tarifs des carburants dans ses stations-services au-delà de 2023 et la Grande Distribution continuera ses offres de vente à prix coûtant. En revanche, pour la distribution indépendante – en souffrance depuis de nombreuses années – tout geste commercial est impossible.

Parallèlement, grâce à la hausse des prix, l'État continue d'encaisser toujours plus de recettes fiscales.

« Celui qui gagne le plus d'argent, c'est toujours l'État, grâce au système de fiscalité particulièrement lourd qui pèse sur les carburants routiers : la TICPE (Taxe intérieure sur la Consommation des Produits énergétiques) qui est fixe et qui représente 0,59cts/L de gazole et 0,68 cts€/L de SP95, et la TVA à 20 %. Ainsi, plus le prix du baril augmente, plus l'État gagne de l'argent. Donc depuis 2 ans, l'État réalise des trop-perçus par rapport à ce qui avait été inscrit au budget, mais refuse de restituer une partie de cet argent aux automobilistes. Le Gouvernement demande aux distributeurs d'être généreux, pour pouvoir lui-même continuer à encaisser toujours plus de taxes sur le dos des automobilistes... On est dans l'hypocrisie la plus totale ! », dénonce Philippe NOZIÈRE, président de « 40 millions d'automobilistes ».

La vente à perte, pas une solution pour ceux qui en ont le plus besoin

Voulue par le Gouvernement, l'autorisation exceptionnelle pour les distributeurs de carburants de vendre leurs produits à perte pourrait entrer en vigueur à partir du mois de décembre. En théorie,

et selon la Premier ministre, cette « *mesure inédite* » permettra « *d'avoir des résultats tangibles pour les Français* ». Mais pour « 40 millions d'automobilistes », c'est une non-réponse à l'ultimatum social lancé par les usagers de la route.

« Il faut être conscient que ce genre d'opération spéciale ne pourra avoir lieu que très ponctuellement – c'est croire au Père Noël que de penser que les industriels vont accepter de vendre à perte tous les jours ! Il faudrait être fou pour le faire... – et ne bénéficiera qu'aux petits rouleurs, qui peuvent se permettre d'attendre un peu pour faire le plein. En revanche, les gros rouleurs – ceux qui utilisent leur voiture tous les jours et passent à la pompe très régulièrement – ne pourront pas bénéficier de ces opérations commerciales ponctuelles, alors que ce sont eux qui souffrent le plus de la hausse continue des prix et qui ont le plus besoin d'aide », commente Pierre CHASSERAY, délégué général de l'association.

« De plus, cette mesure pourrait avoir des conséquences désastreuses sur les petites stations-services indépendantes, qui ne pourront pas rivaliser avec la Grande Distribution ou les grands groupes pétroliers distributeurs, car elles ne vivent que de la vente des carburants et ne peuvent pas compenser ce manque à gagner par la vente d'autres produits. Je rappelle qu'actuellement en France, une station-service ferme tous les 3 jours... Elles sont pourtant indispensables au maillage territorial pour garantir un accès à la mobilité pour tous », regrette Pierre CHASSERAY.

Une réforme de la fiscalité des carburants est indispensable

Ainsi, « 40 millions d'automobilistes » en appelle au Président de la République.

« Emmanuel MACRON doit répondre à l'ultimatum social. La question du prix des carburants est devenue une véritable poudrière. La flambée des tarifs à la pompe a pris une telle ampleur que les automobilistes se retrouvent dans l'attente fébrile d'une intervention forte du Gouvernement. De vraies tensions sociales sont palpables, qui rappellent l'état d'esprit des Français à la veille de l'émergence des Gilets jaunes. Si l'État s'entêtait trop longtemps dans son refus de leur venir en aide, les conséquences pourraient être dramatiques », alerte Philippe NOZIÈRE.

Concrètement, l'association demande à l'État de prendre ses responsabilités et de s'appliquer à lui-même les résolutions qu'il attend des industriels, en prenant part à l'élan de solidarité et en assumant de ne pas encaisser davantage de recettes fiscales que ce qui avait été budgété.

L'association « 40 millions d'automobilistes » rappelle qu'elle est favorable avant tout à la baisse du taux de TVA à 5,5 % sur les carburants routiers au titre des « produits de première nécessité », qui constituerait la solution la plus simple pour faire baisser les prix à la pompe. Cependant, face à l'absence de réponse de l'État à cette demande formulée depuis de nombreux mois, nous appelons le Gouvernement, en urgence, à adopter cette mesure visant à caper le montant des taxes sur les carburants.

CONTACT PRESSE :

Pierre CHASSERAY
presse@40ma.net
Tél. : 07 78 21 24 47



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



À propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.
www.40millionsdautomobilistes.com